

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 15182  
Numéro SIREN : 478 301 799  
Nom ou dénomination : 2 4 7 FILMS

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2018 sous le numéro de dépôt 103979

## DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 26-10-2018

N° DE DEPOT : 103979

N° GESTION : 2004B15182

N° SIREN : 478301799

DENOMINATION : 2 4 7 FILMS

ADRESSE : 36 rue Etienne Marcel 75002 Paris

MILLESIME : 2017



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		SAS 247 FILMS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 45 000)		DA	45 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )		DC		
	Réserve légale (3)		DD	4 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )		DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )		DG		
	Report à nouveau		DH	2 676 462	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	(17 520)	
	Subventions d'investissement		DJ	69 000	
	Provisions réglementées *		DK		
	<b>TOTAL (I)</b>		DL	2 777 442	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN	8 750		
<b>TOTAL (II)</b>		DO	8 750		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	2 353 637	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	10 000	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	304 544	
	Dettes fiscales et sociales		DY	562 446	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	37 315	
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)		EB	6 832	
<b>TOTAL (IV)</b>		EC	3 274 775		
Ecart de conversion passif *		ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		EE	6 060 967		
RENYVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Écart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	3 263 677	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	453	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Désignation de l'entreprise : SAS 247 FILMS		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF	
			} services*	FG	5 828 179	FH	3 304	FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		5 828 179	FK	3 304	FL	5 831 484
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN	928 028	
	Subventions d'exploitation					FO	2 939	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 241 065	
	Autres produits (L) (11)					FQ	570 004	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	8 573 520
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	984 771	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	73 510	
	Salaires et traitements*					FY	535 160	
	Charges sociales (10)					FZ	259 916	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	5 886 576
			} - dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Autres charges (12)					GD		
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GE	910 008
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GF	8 649 943	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GG	(76 423)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL		
	Différences positives de change					GM	2 479	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN	10	
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GO		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GP	2 489	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ		
	Différences négatives de change					GR	134 075	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS	682	
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GT		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GU	134 757	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GV	(132 268)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	(208 691)	

(RENOIS voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Désignation de l'entreprise <u>SAS 247 FILMS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		<b>Exercice N</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	459
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 034 086
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	1 034 544
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	283
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	133
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	1 034 086
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	1 034 502
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	43
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(191 128)
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	9 610 553
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	9 628 074
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	(17 520)
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY IG	
(3)	Dont { - Crédit - bail mobilier * - Crédit - bail immobilier	HP HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
(6quater)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	AI	1 241 065
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	570 000
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	719 618
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	
(13)	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	<b>Exercice N</b>	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
<b>DOTATIONS EXCEPTIONNELLES FILMS</b>		<b>1 034 086</b>	
<b>ABANDON DE PROJETS</b>		<b>133</b>	
<b>DONS</b>		<b>250</b>	
<b>AMENDES</b>		<b>33</b>	
<b>QUOTE PART DE SUBV. VIREE AU RESULTAT</b>			<b>1 034 086</b>
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	<b>Exercice N</b>	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

RENVOIS

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

## 2.4.7. FILMS

Société par actions simplifiée au capital de 45 000 euros  
Siège social : 36, Rue Etienne Marcel, 75002 PARIS  
478 301 799 RCS PARIS

<b>ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2018</b>
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat  
de l'exercice clos le 31 décembre 2017

### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à - 17 520,07 euros de la manière suivante :

- |                       |                  |
|-----------------------|------------------|
| ▪ Perte de l'exercice | -17 520,07 euros |
|-----------------------|------------------|

Auquel s'ajoute :

▪ Le report à nouveau antérieur	2 676 461,99 euros
Pour former un bénéfice	-----
distribuable de	2 658 841,92 euros
▪ A titre de dividendes	65 000,00 euros
Soit 100,00 euros par action	-----
<b>Le solde</b>	<b>2 593 941,92 euros</b>

En totalité au compte "**autres réserves**" qui s'élève ainsi à 2 593 941,92 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 65.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

6

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- **Exercice clos le 31 décembre 2014** : néant.
- **Exercice clos le 31 décembre 2015** : 50 000,00 euros, soit 50,00 euros par titre, dividendes éligibles en totalité à l'abattement de 40 %.
- **Exercice clos le 31 décembre 2016** : 100 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre, dividendes éligibles en totalité à l'abattement de 40 %.

### **Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2018**

Cette résolution est adoptée **à l'unanimité** des voix des associés.

*Certifié conforme*

**Xavier RIGAULT**  
Le Président



*Certifié conforme.*

Exemplaire Greffe

---

## **2.4.7 FILMS**

*Société par Actions Simplifiée au Capital de 45.000 €*

36, rue Etienne Marcel  
75002 PARIS

---

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017



## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société 2.4.7 FILMS,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2.4.7 FILMS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

11 rue La Fayette - 75009 PARIS  
Tél 01 53 64 68 50 • Fax 01 53 64 68 55  
[www.cabinetcci.fr](http://www.cabinetcci.fr)

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Lors de l'arrêté des comptes, votre société est conduite à effectuer des estimations portant notamment sur l'appréciation de la valeur des immobilisations incorporelles (notes de l'annexe intitulée « COUT DE PRODUCTION DES IMMOBILISATIONS FILMS » et « METHODES DES AMORTISSEMENTS ECONOMIQUES SUR FILMS »). Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et leur documentation. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de l'évaluation des actifs considérés.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 juin 2018

**Le Commissaire aux Comptes  
CINE CONTROLE INTERNATIONAL**

**Yann CHAKER**



# Bilan Actif

SAS 247 FILMS

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 08/05/18

Tenue de compte

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	50 042 278	47 016 651	3 025 628	1 929 424
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	101 105		101 105	7 174 324
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>50 143 384</b>	<b>47 016 651</b>	<b>3 126 733</b>	<b>9 103 748</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	4 380	3 182	1 198	1 809
Autres immobilisations corporelles	59 755	38 749	21 007	20 453
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>64 135</b>	<b>41 931</b>	<b>22 205</b>	<b>22 262</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	18 474		18 474	15 180
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	19 764		19 764	24 279
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>38 238</b>		<b>38 238</b>	<b>39 459</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>50 245 757</b>	<b>47 058 581</b>	<b>3 187 175</b>	<b>9 165 469</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>				
<b>CRÉANCES</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes				128 032
Créances clients et comptes rattachés	1 839 865		1 839 865	5 955 507
Autres créances	990 010		990 010	2 033 028
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>2 829 875</b>		<b>2 829 875</b>	<b>8 116 566</b>
<b>DISPONIBILITÉS ET DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	19 075		19 075	632 943
Charges constatées d'avance	24 841		24 841	24 862
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>43 916</b>		<b>43 916</b>	<b>657 806</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 873 791</b>		<b>2 873 791</b>	<b>8 774 372</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>53 119 548</b>	<b>47 058 581</b>	<b>6 060 967</b>	<b>17 939 841</b>

# Bilan Passif

SAS 247 FILMS

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 08/05/18

Tenue de compte

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 45 000	45 000	45 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	4 500	4 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 678 462	1 098 819
Résultat de l'exercice	(17 520)	1 677 643
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>2 708 442</b>	<b>2 825 982</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	69 000	868 083
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 777 442</b>	<b>3 694 044</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	8 750	572 000
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>8 750</b>	<b>572 000</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 353 637	11 404 387
Emprunts et dettes financières divers		124 499
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>2 353 637</b>	<b>11 528 886</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	10 000	
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	304 544	650 151
Dettes fiscales et sociales	562 446	1 121 155
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	37 315	23 605
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>904 305</b>	<b>1 794 911</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	6 832	350 000
<b>DETTES</b>	<b>3 274 775</b>	<b>13 673 797</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>6 060 967</b>	<b>17 939 841</b>

# Compte de Résultat (Première Partie)

SAS 247 FILMS

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 08/05/18  
Tenue de compte

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 828 179	3 304	5 831 484	9 335 755
<b>Chiffre d'affaires nets</b>	<b>5 828 179</b>	<b>3 304</b>	<b>5 831 484</b>	<b>9 335 755</b>
Production stockée			928 028	14 411 167
Production immobilisée			2 939	
Subventions d'exploitation			1 241 065	1 989 655
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			570 004	250 073
Autres produits				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>8 573 520</b>	<b>25 986 649</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			984 771	10 132 703
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>984 771</b>	<b>10 132 703</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			73 510	131 206
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			535 160	3 409 541
Charges sociales			259 916	1 635 505
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>795 076</b>	<b>5 045 046</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			5 886 576	9 455 788
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>5 886 576</b>	<b>9 455 788</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			910 008	1 244 656
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>8 649 943</b>	<b>26 008 399</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(76 423)</b>	<b>(22 750)</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

SAS 247 FILMS

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 08/05/18  
Tenue de compte

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(75 423)</b>	<b>(22 750)</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 479	
Différences positives de change	10	297 253
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>2 489</b>	<b>297 253</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	134 075	421 246
Différences négatives de change	682	7 000
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>134 757</b>	<b>428 246</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(132 268)</b>	<b>(130 993)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>(208 691)</b>	<b>(153 743)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	459	54 238
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 034 086	651 326
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>1 034 544</b>	<b>705 564</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	283	128
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	133	40 611
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 034 086	504 817
	<b>1 034 502</b>	<b>545 556</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>43</b>	<b>160 008</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(191 128)	(1 671 379)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>9 610 553</b>	<b>26 989 466</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>9 628 074</b>	<b>25 311 822</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>(17 520)</b>	<b>1 677 643</b>

## **SAS 247 FILMS**

### **MODES ET METHODES D'EVALUATION**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et, les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, appliquées sont conformes à la réglementation française en vigueur. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens. Les taux pratiqués sont indiqués dans le tableau d'amortissement.

Des provisions sont constituées en fonction de la dépréciation des postes de l'actif ou de la probabilité de risques ou charges au passif.

### **COMPARABILITE DES COMPTES ANNUELS**

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour établir les comptes de l'exercice sont demeurées identiques par rapport à celles de l'exercice précédent.

### **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER L'IMAGE FIDELE ET DEROGATIONS**

Néant.

## **SAS 247 FILMS**

### **COUT DE PRODUCTION DES IMMOBILISATIONS FILMS**

Un film est considéré comme faisant partie du patrimoine soit à l'obtention du « Visa d'exploitation » pour un film cinématographique soit à la remise du « prêt à diffuser » pour un film télévisuel.

Ces deux dates sont respectivement données par le Centre National de la Cinématographique et par la chaîne de télévision, premier diffuseur. Le coût du film est alors porté en « Droits et valeurs similaires » à l'actif du bilan. Dans l'attente de l'une de ces dates qui conditionne le produit comme étant terminé, le coût du film est inscrit en « Avances et Acomptes sur immobilisations Incorporelles » à l'actif du bilan.

Les charges financières ont été incorporées dans le coût de production des films immobilisés.

Une quote-part des frais généraux est imputée à chaque produit. Dans la mesure où il existe un état opposable aux tiers, on impute le montant indiqué. Sinon, on prend 7% du coût, pour les films cinématographiques et 10% pour les films télévisuels.

### **METHODES DES AMORTISSEMENTS ECONOMIQUES SUR FILMS**

La valeur nette d'un film qui doit apparaître correspondre à une estimation économique de la valeur future de l'œuvre audiovisuelle, celle-ci étant déterminée par le Responsable de l'entreprise et sous sa responsabilité.

Ainsi la différence entre la dépréciation fiscale (Système des recettes nettes ou Système du « Dernier Tour de Manivelle ») et la dépréciation économique (différence entre le prix de revient de l'investissement et la valeur d'exploitation future) sera portée au passif du bilan en provision réglementée (Amortissement dérogatoire).

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle de ces biens.

### **METHODES D'AMORTISSEMENT DES FILMS**

1° Amortissement sur une période de trois ans à compter du visa d'exploitation du film en cas d'absence de recettes.

2° Amortissement d'après les propres recettes du film après diminution, éventuellement des frais d'exploitation du film, et d'une quote-part des frais de fonctionnement de l'exercice.

3° Amortissement d'un film d'après les recettes nettes fiscales disponibles d'un autre film, ce dernier étant totalement amorti, et dans la limite d'un plafond déterminé par l'application d'un taux en fonction de la date du Dernier Tour de Manivelle du film à amortir, sur le montant investi.

Si un film a été financé grâce à l'utilisation du Soutien Financier disponible d'un autre film, on doit pratiquer, avant tout autre, un amortissement égal au Soutien utilisé.

# Immobilisations

Période du 01/01/17 au 31/12/17

SAS 247 FILMS

Tenue de compte

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	49 205 489		8 111 123
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>49 205 489</b>		<b>8 111 123</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	4 380		
Installations générales, agencements et divers	26 765		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	27 296		5 694
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>58 441</b>		<b>5 694</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	15 180		3 294
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	24 279		2 335
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>39 459</b>		<b>5 629</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>49 303 389</b>		<b>8 122 445</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions pa cessations mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluation légal
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	7 173 094	133	50 143 384	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>7 173 094</b>	<b>133</b>	<b>50 143 384</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			4 380	
Inst. générales, agencements et divers			26 765	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			32 990	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et ecomptes				
<b>TOTAL immobilisation corporelles :</b>			<b>64 135</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			18 474	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		6 850	19 764	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>		<b>6 850</b>	<b>38 238</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>7 173 094</b>	<b>6 983</b>	<b>50 245 757</b>	

# Amortissements

SAS 247 FILMS

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Tanue de compte

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	40 101 741	6 914 910		47 016 651
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>40 101 741</b>	<b>6 914 910</b>		<b>47 016 651</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	2 571	611		3 182
Inst. générales, agencements et divers	9 552	2 677		12 228
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	24 056	2 464		28 520
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL Immobilisations corporelles :</b>	<b>36 179</b>	<b>5 752</b>		<b>41 931</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>40 137 919</b>	<b>6 920 662</b>		<b>47 058 581</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements financiers	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développemant			
Autres immobilisations incorporelles	5 880 825		1 034 086
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>5 880 825</b>		<b>1 034 086</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	611		
Installations générales, agencements et divers	2 677		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 464		
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>5 752</b>		
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>5 886 576</b>		<b>1 034 086</b>

# État des Échéances des Créances et Dettes

SAS 247 FILMS

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Tenue de compte

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	À plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	19 764		19 764
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>19 764</b>		<b>19 764</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 839 865	771 388	1 068 477
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	500	500	
État - Impôts sur les bénéfices	197 552	197 552	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	39 098	39 098	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers	7 500	7 500	
Groupe et associés	743 996	743 996	
Débiteurs divers	1 364	1 364	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>2 829 875</b>	<b>1 761 398</b>	<b>1 068 477</b>
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>24 841</b>	<b>24 841</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 874 479</b>	<b>1 786 239</b>	<b>1 088 241</b>

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 3 ans au plus	A plus de 3 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 en maximum à l'origine	453	453		
- à plus d' 1 an à l'origine	2 353 184	2 353 184		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	304 544	303 447	1 097	
Personnel et comptes rattachés	4 628	4 628		
Sécurité sociale et autres organismes	41 922	41 922		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	458 157	458 157		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	57 739	57 739		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	37 315	37 315		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	6 832	6 832		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>3 264 775</b>	<b>3 263 677</b>	<b>1 097</b>	

# Charges à Payer

SAS 247 FILMS

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Tenue de compte

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	252 762
Dettes fiscales et sociales	60 005
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	453
Autres dettes	36 368
<b>TOTAL</b>	<b>349 588</b>

# Produits à Recevoir

SAS 247 FILMS

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Tenue de compte

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
<b>Immobilisations financières</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>Créances</b>	
Créances clients et comptes rattachés	263 335
Personnel	
Organismes sociaux	500
État	7 500
Divers, produits à recevoir	1 239
Autres créances	
<b>Valeurs Mobilières de Placement</b>	
<b>Disponibilités</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>272 575</b>

# Charges et Produits Constatés d'Avance

SAS 247 FILMS

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Tenue de compte

RUBRIQU	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	24 841	6 832
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>24 841</b>	<b>6 832</b>

## Variation des Capitaux Propres

Période du 01/01/17 au 31/12/17

SAS 2.4.7. FILMS

	Solde 31/12/2016	Acquisition	Diminution	Résultat N-1	Résultat N	Solde 31/12/2017
Capital	45 000					45 000
Réserve légale	4 500					4 500
Résultat de l'exercice	1 677 643			-1 677 643	-17 520	-17 520
Report à nouveau SC	1 098 819		-100 000	1 677 643		2 676 462
Subventions d'investissement	868 083	235 003	-1 034 086			69 000
Dividendes				100 000		
<b>TOTAL</b>	<b>3 684 044</b>	<b>235 003</b>	<b>-1 134 086</b>	<b>100 000</b>	<b>-17 520</b>	<b>2 777 442</b>

## Composition du Capital Social

Période du 01/01/17 au 31/12/17

SAS 2.4.7. FILMS

Actions et parts sociales composant le capital social	Nombre	Valeur Nominale
Au début de l'exercice	1 000	45,00 €
Emises pendant l'exercice		
Remboursées pendant l'exercice		
En fin d'exercice	1 000	45,00 €